

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: **Préfond d'accroche intense**

Référence-No.: 1034.000.02.V15

Numéro de produit: --

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Ce produit ne peut être dans la manière de nous sont utilisés. Une responsabilité en cas de mauvaise applications est exclue.

#### Secteur d'utilisation:

SU05 Fabrication de textiles, cuir, fourrure

SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

#### Catégorie du produit:

PC23 Produits pour tannage, teinture, imprégnation de finition et soin du cuir

PC09a Revêtements et peintures, solvants, diluants

#### Catégorie du procédé:

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

PROC4 Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.

#### Catégorie de rejet dans l'environnement:

ERC08c Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice

ERC 05 Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice

ERC08a Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

Catégorie de l'article: AC30 Autres articles avec rejet intentionnel de substances

#### Emploi de la substance / de la préparation:

Pour usage professionnel uniquement.



(Attention aux indications du traitement pour ce produit.)

Pour la réparation des meubles en cuir.

#### Utilisations déconseillées:

D'une application sur le textile est déconseillée.

L'application sur les vêtements avec contact direct de la peau ne est pas recommandé.

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Producteur / fournisseur:

LCK GmbH  
Im Unterfeld 2  
D-76698 Ubstadt-Weiher

Service chargé des renseignements: Développement de produits: ☎ ++49 - 7251 / 9625 - 0 (info@lederpflege.de)

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Producteur / fournisseur: Laboratoire: ☎ ++49 - 7251 / 9625 - 0 (08:00 - 16:30)

Centre antipoison: ORFILA: ☎ 01 45 42 59 59

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]:



GHS07

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

2.2.1 Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]: Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

#### Pictogrammes de danger:

(Voir section 2.1)

**Nom du produit: Préfond d'accroche intense**

(suite de la page 1)

GHS07

Mention d'avertissement: Attention

## Mentions de danger:

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

## Conseils de prudence:

P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux.

P264 Lavez les parties du corps non protégées soigneusement après manipulation.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

## Indications complémentaires:

EUH208 Contient 1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one, Mélange de chloro-5-méthyl-2-isothiazoline-4-one-3 + Méthyl-2-isothiazoline-4-one-3 (3:1). Peut produire une réaction allergique.

## 2.2.2 Étiquetage de paquets dont le contenu n'excède pas 125 ml:

Pictogrammes de danger : GHS07

Mention d'avertissement: Attention

Mentions de danger: néant

## 2.2.3 Indications particulières sur le danger pour l'homme et l'environnement:

Des composants du produit peuvent être absorbés par la peau.

Les vapeurs du produit sont plus lourdes que l'air et peuvent s'accumuler, dans une concentration élevée, sur le sol, dans les fosses, canaux et caves.

## 2.3 Autres dangers Il n'y a pas d'autres dangers connus.

Résultats des évaluations PBT et vPvB: Non applicable.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

## 3.1 Caractérisation chimique: Substances -

## 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

Description : Dispersion aqueuse de polyacrylates.

## Composants dangereux :

No CAS	Désignation / Identification	%
CAS: 111-76-2 EINECS: 203-905-0 Numéro index: 603-014-00-0 Reg.nr.: 01-2119475108-36-	2-Butoxyéthanol ⚠ Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H312; Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319	10 - <20%
CAS: 68439-50-9 NLP: 500-213-3 Reg.nr.: 01-2119487984-16-	(7,5) Éthoxylate d'alcool gras C12-14 ⚠ Eye Dam. 1, H318; ⚠ Aquatic Acute 1, H400; ⚠ Acute Tox. 4, H302	0,1-<1,0%
CAS: 2634-33-5 EINECS: 220-120-9 Numéro index: 613-088-00-6 Reg.nr.: -	1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one ⚠ Eye Dam. 1, H318; ⚠ Aquatic Acute 1, H400; ⚠ Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317	< 0,01%
CAS: 55965-84-9 Numéro index: 613-167-00-5 Reg.nr.: -	Mélange de chloro-5-méthyl-2-isothiazoline-4-one-3 + Méthyl-2-isothiazoline-4-one-3 (3:1) ⚠ Acute Tox. 3, H301; Acute Tox. 3, H311; Acute Tox. 3, H331; ⚠ Skin Corr. 1B, H314; ⚠ Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410; ⚠ Skin Sens. 1, H317	< 0,001%

(suite page 3)

**Nom du produit: Préfond d'accroche intense**

(suite de la page 2)

**Autres ingrédients:** Le produit contient les substances non déclarables suivantes.

No CAS %	Désignation	
CAS: 30662-91-0 Polymer Reg.nr.: -	Résine de polyuréthane, une relation linéaire	5-<10%
Polymer Reg.nr.: -	Polyacrylate	1 - <5%
CAS: 7732-18-5 EINECS: 231-791-2 Reg.nr.: -	Eaux distillées, de conductibilité ou de même degré de pureté	70 - <85%

**SVHC (Substances of Very High Concern):** Il ne contient pas de substances énumérées.

**Indications complémentaires :**

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

Plus d'informations sur les ingrédients peuvent être trouvés à l'adresse [www.dguv.de/ifa/de/gestis/stoffdb/index.jsp](http://www.dguv.de/ifa/de/gestis/stoffdb/index.jsp).

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

#### 4.1.1 Indications générales :



Eloigner sans retard la personne accidentée de la zone dangereuse.

En cas d'indisposition du patient, consulter un médecin et lui présenter cette fiche technique. Informer le médecin sur les mesures prises.

**4.1.2 Après inhalation :** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

#### 4.1.3 Après contact avec la peau :

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Le produit contient des substances de sensibilisation de la peau.

#### 4.1.4 Après contact avec les yeux:

Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes.

Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes et consulter un médecin.

Recourir à un traitement médical.

**4.1.5 Après ingestion :** Si les troubles persistent, consulter un médecin.

#### 4.1.6 L'auto-protection pour les secouristes:

Gants de protection.

Pour plus d'informations, voir la Section 8.2

### 4.2 Indications destinées au médecin :



Les instructions suivantes ne sont que pour un traitement médical d'urgence.

Les mesures médicales ne peuvent pas être réalisées par les premiers intervenants.

**4.2.1 Principaux symptômes et effets, aigus et différés:** Manifestations allergiques

**4.2.2 Risques:** Il n'y a pas de dangers connus.

### 4.2.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Traiter à la nécrose les parties du corps concernantes.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction:



CO<sub>2</sub>, poudre d'extinction ou jet de pulvérisation d'eau. Combattre les foyers importants par jet de pulvérisation d'eau ou mousse résistant à l'alcool.

(suite page 4)

FR

## Nom du produit: **Préfond d'accroche intense**

(suite de la page 3)

**Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité :** Aucune.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Oxides d'azote (NOx).

Monoxyde de carbone (CO)

En cas de décomposition, il se dégage de gaz combustibles de distillation à basse température.

### 5.3 Conseils aux pompiers

#### 5.3.1 Equipement spécial de sécurité :



Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Utilisez une combinaison de protection épais.

#### 5.3.2 Pour plus d'informations:

Refroidir les récipients avec un jet d'arrosage à l'eau. Les fûts d'emballage pour le transport peuvent, lorsque la chaleur est forte, éclater en explosant.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence



Eloigner toutes les personnes non autorisées de la zone dangereuse.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

 Aucune mesure particulière n'est requise.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, Kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Conformément aux instructions, éliminer le matériel rassemblé

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger



Lors du traitement du produit, ne pas manger, ne pas boire ou ne pas fumer.

Tenir les emballages hermétiquement fermés

#### 7.1.1 Préventions des incendies et des explosions

 Aucune mesure particulière n'est requise.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### 7.2.1 Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

 Ne conserver que dans le fût métallique d'origine

#### 7.2.2 Indications concernant le stockage commun



Entreposer séparément d'aliments.

#### 7.2.3 Autres indications sur les conditions de stockage



Protéger du gel, d'une forte exposition au soleil et de toutes impuretés.

- Température maximale de stockage : 45 °C

- Température minimale de stockage : 8 °C

- Température de stockage recommandée : De 10 °C à 35 °C

- Classe de stockage : 10

#### 7.2.4 Durabilité et durée de vie utile

 Voir l'étiquette sur emballage.

(suite page 5)



Nom du produit: **Préfond d'accroche intense**

(suite de la page 4)

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Le produit est conçu pour les applications spécifiées dans la description du produit. (Voir la section 1.2)

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques : Sans autre indication, voir point 7.

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### 8.1.0 Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail

##### 8.1.1 DNEL

Les valeurs indiquées pour le "Derived No-Effect Level" sont calculées les valeurs individuelles. Un effet combiné des substances n'a pas été considéré.

No CAS	Désignation du produit	
<b>CAS: 111-76-2 2-Butoxyéthanol</b>		
Oral	DNEL	13,4 mg/human/day (Population) (Acute - systemic effects)
Dermique	DNEL	44,5 mg/kg/day (Population) (Acute - systemic effects) 89 mg/kg/day (Worker) (Acute - systemic effects)
Inhalatoire	DNEL	426 mg/m <sup>3</sup> (Population) (Acute - systemic effects) 663 mg/m <sup>3</sup> (Worker) (Acute - systemic effects)

##### 8.1.2 PNEC

Toutes les données (Predicted No Effect Concentration) sont valables pour les ingrédients individuels. Un effet combiné des substances n'a pas été prise en compte.

No CAS	Désignation du produit	
<b>CAS: 111-76-2 2-Butoxyéthanol</b>		
PNEC	8,14 mg/l (Sol)	
	8,8 mg/l (swa)	

##### 8.1.3 Limites d'exposition .

No CAS	Désignation	
Type	Valeur	Unité
<b>CAS: 111-76-2 2-Butoxyéthanol</b>		
VME	Valeur momentanée: 246 mg/m <sup>3</sup> , 50 ppm	
	Valeur à long terme: 49 mg/m <sup>3</sup> , 10 ppm	
	Risque de pénétration percutanée	

##### 8.1.4 Valeurs limites d' exposition supplémentaires pour les dangers possibles lors du traitement

Dans le traitement envisagé aucune autre limites d'exposition doivent être respectées.

##### 8.1.5 Composants présentant des valeurs limites biologiques

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeur limite d'exposition.

##### 8.1.6 Indications complémentaires

Le applicables VME-liste a été utilisée comme base pour la préparation et / ou la révision de cette fiche de données de sécurité.

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### 8.2.0 Equipement de protection individuel

L'utilisation d'équipements de protection peut être nécessaire pour l'utilisation commerciale du produit. La nature et l'étendue dépendent du lieu de travail.

(suite page 6)

## Nom du produit: **Préfond d'accroche intense**

(suite de la page 5)

### 8.2.1 Mesures générales de protection et d'hygiène



Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.



Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser



Protection préventive de la peau par un onguent

Ne pas fumer durant le travail. Ne pas inhaler les vapeurs.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau



Après le traitement de ce produit, utiliser une crème revitalisante pour la peau.

### 8.2.2 Protection respiratoire



Protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.

Non nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

- **Filtre recommandé pour une utilisation momentanée [ $< 15$  Min]:** Filtre combiné A-P1

- **Filtre recommandé pour une utilisation commerciale [ $> 15$  min]:** Filtre combiné A-P1

### 8.2.3 Protection des mains



Gants de protection.

Utiliser seulement des gants de protection contre les produits chimiques avec un étiquetage CE de la catégorie III.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Contrôler l'état en bonne forme des gants de protection avant chaque usage.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

#### - Matériau des gants:

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

#### - Temps de pénétration du matériau des gants:

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.



Class 1	> 10 min	Class 2	> 30 min	Class 3	> 60 min
Class 4	> 120 min	Class 5	> 240 min	Class 6	> 480 min

- **Pour le contact permanent dans des domaines d'emploi ne présentant pas de risque élevé de blessures (ex: laboratoire), des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:**

0,2 - 0,4 mm;  $\leq 120$  min.

Butylcaoutchouc

Caoutchouc fluoré (Viton)

Caoutchouc nitrile

- **Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:**

0,5 - 0,7 mm; 120 - 240 min.

Gants en matière plastique

Butylcaoutchouc

Caoutchouc fluoré (Viton)

Caoutchouc nitrile

Caoutchouc chloroprène

Gants en néoprène.

- **Pour le contact permanent d'une durée maximale de 15 minutes, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:**

0,03 - 0,08 mm;  $\leq 15$  min.

Butylcaoutchouc

Caoutchouc nitrile

(suite page 7)

FR

Nom du produit: **Préfond d'accroche intense**

(suite de la page 6)

- Des gants dans les matériaux suivants ne sont pas appropriés:



- Caoutchouc naturel (Latex)
- Gants en caoutchouc
- Gants en cuir
- Gants en tissu épais

8.2.4 Protection des yeux



Lunettes de protection.

Lunettes de protection hermétiques.

8.2.5 Protection du corps



Vêtements de travail protecteurs.

Vêtement de protection étanche

8.3 Limitation et contrôle de l'exposition environnementale À ce stade, les données ne sont disponibles.

8.4 Mesures de gestion des risques

Il y avait mis aucune activité de gestion des risques des ingrédients conformément à l'article 32 du règlement (CE) n ° 1907/2006.

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Les données physiques suivantes sujet aux variations usuelles de matières premières et à la production.

Indications générales

Aspect:

Couleur : Blanc-laiteux  
 Seuil olfactif: Non déterminé.  
 valeur du pH à 20 °C: 6,1 (DIN 51369)

Modification d'état:

Point de fusion: non déterminé  
 Point d'ébullition : 100 °C (±2% DIN 53171)  
 Point d'éclair : 68 °C (DIN EN ISO 2719)  
 Comportement au feu: Le produit contient des ingrédients qui peuvent former des gaz ou vapeurs inflammables.  
 Température d'inflammation :

Température de décomposition : Non déterminé.  
 Auto-inflammabilité : Le produit ne s'enflamme pas spontanément.  
 Danger d'explosion : Le produit n'est pas explosif.  
 Limites d'explosivité : [Plus haut valeur la plus basse / des composants individuels]  
 inférieure : 1,1 Vol % (Lit <sup>1</sup>)  
 supérieure : 10,6 Vol % (Lit <sup>1</sup>)  
 Propriétés comburantes: Ce produit n'est pas comburant.  
 Pression de vapeur à 20 °C: 23 hPa (Lit <sup>1</sup>)  
 [La valeur est calculée]  
 Densité à 20 °C: 1,01 g/cm<sup>3</sup> (±5% DIN EN ISO 3675)  
 Densité en vrac : Non applicable.  
 Vitesse d'évaporation: Non déterminé.  
 Solubilité dans/miscibilité avec:  
 l'eau : entièrement miscible  
 Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Non déterminé.  
 Viscosité :  
 cinématique à 20 °C: 10,2 s (ISO 4 mm)  
 Test de séparation des solvants : Non applicable.

(suite page 8)


**Nom du produit: Préfond d'accroche intense**

(suite de la page 7)

**Entièrement soluble:**
**Ingrédients inflammable:** 11,9 % (Fp ≤ 100 °C / 212°F)
**9.2 Autres informations**
**VOC (EU):** 120,2 g/l

**VOC (EU):** 11,94 %

**Commentaire:** Le produit n'est pas soumis à la directive 2004/42 de l'UE.

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**
**10.1 Réactivité** Ce produit n'a pas la réactivité chimique / bas.

**10.2 Stabilité chimique** Le produit est en conformité avec les conditions de stockage et de transformation, chimiquement stable.

**- Décomposition thermique / conditions à éviter:** Pas de décomposition lorsque l'utilisation et le stockage sont conformes aux prescriptions.

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue

**10.4 Conditions à éviter** Voir la section 7.2

**10.5 Matières incompatibles** Pas d'autres informations importantes disponibles.
**10.6 Produits de décomposition dangereux**

Avec la manipulation correcte et le stockage de tout produit de décomposition dangereux sont attendus.

**10.7 Indications complémentaires**

Si on respecte les conditions d'utilisation prescrites, il n'y a aucun danger de décomposition ou d'une réaction chimique incontrôlée.

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**
**11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

Si la substance ou le mélange ne sont pas classés à un danger particulier, le message suivant est donné dans la fiche de données de sécurité: "Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis."

**11.1.1 Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.**Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :**

Avec ce produit, aucune étude toxicologique n'a été menée sur les organismes vivants. Les données suivantes sont des valeurs de la littérature sur les ingrédients individuels qui n'ont pas de prétention à l'exhaustivité.

CAS	Nom	Type	Valeur (Espèces)
<b>ATE (Acute Toxicity Estimates)</b>			
Oral	LD 50	15873 mg/kg (rat)	
<b>CAS: 111-76-2 2-Butoxyéthanol</b>			
Oral	LD 50	1746 mg/kg (rat)	
Dermique	LD 50	2270 mg/kg (Rabbit)	
Inhalatoire	LC 50/4	450 mg/l/4h (rat)	
<b>CAS: 30662-91-0 Résine de polyuréthane, une relation linéaire</b>			
Oral	LD 50	>2000 mg/kg (rat)	
<b>Polyacrylate</b>			
Oral	LD 50	> 5000 mg/kg (rat)	
<b>CAS: 68439-50-9 (7,5) Éthoxylate d'alcool gras C12-14</b>			
Oral	LD 50	>1500 mg/kg (rat)	
<b>CAS: 2634-33-5 1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one</b>			
Oral	LD 50	1150 mg/kg (rat)	
<b>CAS: 55965-84-9 Mélange de chloro-5-méthyl-2-isothiazoline-4-one-3 + Méthyl-2-isothiazoline-4-one-3 (3:1)</b>			
Oral	LD 50	53 mg/kg (rat)	
Inhalatoire	LC 50/4	3 mg/l/4h (ATE)	

(suite page 9)




**Nom du produit: Préfond d'accroche intense**

(suite de la page 8)

**11.1.2 Symptômes significatifs dans les tests sur animaux .**
**11.1.2.1 Effet primaire d'irritation**
**- De la peau :**

Irritations de la peau sont possibles par des personnes ayant la peau sensible (allergies).

Provoque une irritation cutanée.

**- Des yeux :**

Provoque une sévère irritation des yeux.

**- Sensibilisation:** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**- Indications toxicologiques complémentaires :**

Contact avec la peau répété ou prolongé peut causer une délipidation de la peau et causer une dermatite. La peau peut devenir sensible à d'autres irritants.

**- Toxicité par administration répétée:** Ne sont pas testés.

**- Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction):** Le produit ne contient pas de substances CMR.

**- Mutagénicité sur les cellules germinales:** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**- Cancérogénicité:** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**- Toxicité pour la reproduction:** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique:**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée:**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**- Danger par aspiration:** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques**
**12.1 Toxicité**
**Toxicité aquatique :** Les valeurs suivantes ont été obtenues de la littérature.

CAS	Nom chimique
Type d'essai	Concentration active (Espèce)
<b>CAS: 111-76-2 2-Butoxyéthanol</b>	
LC 50/96h	1490 mg/l (Lep)
	1474 mg/l (Onc)
EC 50/48h	1550 mg/l (Daphnia magna)
EC 50/72h	1840 mg/l (psk)
<b>Polyacrylate</b>	
LC 50/24h	> 200 mg/l (Daphnia magna)
LC 0/96h	> 200 mg/l (Onc)
<b>CAS: 68439-50-9 (7,5) Éthoxylate d'alcool gras C12-14</b>	
LC 50/96h	> 1 mg/l (Fish)
EC 50/48h	> 1 mg/l (Daphnia Magna)
<b>CAS: 2634-33-5 1,2-Benzisothiazole-3(2H)-one</b>	
LC 50/96h	1,5 mg/l (Onc)
EC 50/16h	0,4 mg/l (Pseudomonas putida)
EC 50/48h	1,5 mg/l (Daphnia magna)
<b>CAS: 55965-84-9 Mélange de chloro-5-méthyl-2-isothiazoline-4-one-3 + Méthyl-2-isothiazoline-4-one-3 (3:1)</b>	
EC 50/48h	0,16 mg/l (Daphnia magna)

**12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**Texte d'évaluation :** Nous ne disposons d'aucune donnée sur ce point.

**Autres indications :** Le produit se biodégrade bien.

(suite page 10)

FR


**Nom du produit: Préfond d'accroche intense**

(suite de la page 9)

**12.3 Comportement dans des compartiments de l'environnement :**

**Potentiel de bioaccumulation** Les données suivantes ont été prises à partir de la littérature.

CAS	Nom chimique
Type d'essai	Concentration active
<b>CAS: 111-76-2 2-Butoxyéthanol</b>	
Bioaccumulation	0,83 log Pow (n.a)

**12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**Autres indications:** Nous ne disposons d'aucune donnée sur ce point.

**12.4.1 Effets écotoxiques**

**Remarques:** Nous ne disposons d'aucune donnée sur ce point.

**12.4.2 Comportement dans des installations d'épuration**

CAS	Nom chimique	Lectures
<b>CAS: 111-76-2 2-Butoxyéthanol</b>		
Dégradabilité (28d)	> 95 % (BeS) (OECD 301 F - Ready Biodegradability manometric)	
<b>CAS: 68439-50-9 (7,5) Éthoxylate d'alcool gras C12-14</b>		
Dégradabilité (28d)	100 % (BeS)	

**Remarques:** Le produit n'entrave pas l'activité d'une installation pour le traitement des eaux usées.

**Autres indications :** Aucune.

**12.4.3 Autres indications écologiques**

**Valeur COD :** Für Inhaltsstoffe liegen nachfolgende Daten vor:

CAS	Nom chimique	Lectures
<b>Polyacrylate</b>		
CSB (COD)	300 mg O <sub>2</sub> /g	

**Valeur BOD :** Aucune donnée disponible.

**Contient de par sa formule les métaux lourds et composés suivants de la directive CEE No 2006/11 CEE:**

Le produit ne contient pas de substances énumérées.

**12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB** Aucun effet connu.

**12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**
**13.1 Méthodes de traitement des déchets**
**13.1.1 Code déchet**

La classification dans un code des déchets selon le catalogue européen des déchets est à faire après accord préalable avec la société responsable pour l'élimination des déchets.

(1. Produit, 2. Conteneur, 3. Suremballage)

Catalogue européen des déchets:	
08 00 00	DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION
08 04 00	déchets provenant de la FFDU de colles et mastics (y compris produits d'étanchéité)
08 04 15*	déchets liquides aqueux contenant des colles ou mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
15 00 00	EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS
15 01 00	emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément)
15 01 10*	emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus
15 00 00	EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS
15 01 00	emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément)

(suite page 11)

## Nom du produit: **Préfond d'accroche intense**

(suite de la page 10)

15 01 01 emballages en papier/carton

**Des propriétés dangereuses de déchets conformément à la directive 2008/98 / CE: HP 4 - Irritant**

### 13.1.2 Emballages non nettoyés

#### Recommandation :

Les emballages non contaminés peuvent faire l'objet d'un recyclage.

Les emballages contaminés doivent être vidés aussi complètement que possible et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

#### Produit de nettoyage recommandé :

Nettoyage auto-recyclant.

Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.

### 13.1.3 Emballages nettoyés/débarrassés des résidus



Les emballages ne présentant aucune adhérence nocive de produit (par exemple durcies ou nettoyées) peuvent être amenées à la récupération.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 No UN

ADR,RID,ADN, ADN, IMDG, IATA néant

### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR,RID,ADN, ADN, IMDG, IATA néant

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR,RID,ADN, ADN, IMDG, IATA  
Classe néant

### 14.4 Groupe d'emballage:

ADR,RID,ADN, IMDG, IATA néant

### 14.5 Dangers pour l'environnement:

Polluant marin : non

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Non applicable.

Segregation groups -

### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC:

Non applicable.

### 14.8 Indications complémentaires de transport :

Pas de produit dangereux selon la réglementation pour les produits dangereux.

#### IMDG

Remarques : Aucune.

#### IATA

Remarques : Je vous en prie respectent les conditions générales Instructions d'emballages de IATA / ICAO.

PI Ltd Qty:

PI Pass.:

PI Cargo:

14.9 "Règlement type" de l'ONU: néant

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations / législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1 Règlements de l'UE

Le produit ne contient aucune substance selon (CE) n ° 1005/2009, qui appauvrissent la couche d'ozone.

Le produit ne contient pas de substances organiques selon (CE) n ° 850/2004, qui sont persistantes.

Le produit ne contient pas de substances dangereuses selon (CE) n ° 649/2012 de la réglementation de l'importation ou à l'exportation.

(suite page 12)

## Nom du produit: **Préfond d'accroche intense**

(suite de la page 11)

### 15.1.2 Directive 2012/18/UE (Directive Seveso-III)

Substances dangereuses désignées - ANNEXE I: Aucun des composants n'est compris.

### 15.1.3 Règlement (CE) N° 1907/2006 Annexe XVII Les ingrédients ne sont pas répertoriés.

Règlement (CE) N° 1907/2006 Annexe XVII - Restrictions Conditions de limitation: 3

### 15.1.4 Prescriptions nationales Les réglementations nationales sont à déterminer par la responsabilité propre de l'utilisateur.

France: Les réglementations nationales ne sont pas connus.

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Pour le mélange d'une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée

Pour les ingrédients avec un ECHA-inscription sont disponibles évaluation du risque chimique.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

Les détails ci-dessus sont basées sur le dernier état de nos connaissances. Traitement des notes pour ce produit sont répertoriés dans une fiche technique. Les lois existantes, décrets et règlements, même ceux qui ne sont pas indiqués dans cette fiche doivent être respectés par le destinataire de nos produits sous sa propre responsabilité.

La classification du produit a été réalisée selon les critères de l'annexe I (CE) n° 1272/2008.

#### Raisons des changements:

Mise à jour des données.

Lors de la révision de la FS l'étiquetage a été créé conformément aux règles actuelles de l'UE-CLP, avec les données de la base de données des substances enregistrées et l'actuel inventaire C & L de l'ECHA.

#### Phrases importantes:

Les phrases H/R suivantes ont été assignées aux distinctives substances de cette préparation (voir chapitre 3). Les phrases H/R, décisives pour l'identification du produit, sont indiquées dans le paragraphe 2.

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H311 Toxique par contact cutané.

H312 Nocif par contact cutané.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.


H331 Toxique par inhalation.

H332 Nocif par inhalation.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Remarques pour formation:

 Pour usage commercial du produit, chaque année pour informer les employés sur les dangers potentiels.

#### Autres listes de substances:

GADSL - Global Automotive Declarable Substance List: Les ingrédients ne sont pas répertoriés.

#### Service établissant la fiche technique:

 Ing-Büro J. Petry  
Hans-Thoma-Str. 20  
D-76327 Pfinztal-Berghausen  
☎ +49 - 721-946 32 61  
info@sifa-ing-petry.de

#### Note:

Les informations sur les ingrédients donnés dans cette fiche technique se basent sur les informations de nos fournisseurs de matières premières. Malgré manipulation soignée, l'exhaustivité et l'exactitude de ces données ne peuvent pas être garantis. Cela est particulièrement vrai pour les substances en dessous de leur limite de déclaration et de substances sans classement ou sans attribution à un numéro de CAS.

Des données physiques ont été identifiées par le fabricant de ce produit. Ils représentent aucune garantie des caractéristiques du produit et n'établissent aucun lien juridique contractuel.

(suite page 13)



## Nom du produit: **Préfond d'accroche intense**

(suite de la page 12)

La validité de cette fiche de données de sécurité expire un an après sa sortie.

### Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ICAO: International Civil Aviation Organisation

IOELV: Indicative Occupational Exposure Limit Value (EU)

ECHA: European Chemicals Agency

ATE: Acute Toxicity Estimates

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

SVHC: Substances of Very High Concern

NOAEC: No observed adverse effect level

Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1B

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1

[\*] Les chapitres de la fiche technique sur la sécurité marqués avecun (\*) ont été change par rapport à la première version.